



# CHAMPIONNATS ROMANDS EN SALLE

## AIGLE - 19.01.2020



Date : Dimanche 19 janvier 2020  
Lieu : Salle du Centre Mondial du Cyclisme à Aigle  
Manifestation : Championnats romands en salle 2020  
Organisation : Association Cantonale Vaudoise d'Athlétisme (A.C.V.A.)  
Catégories : Hommes : 2000 et plus âgés  
U20 M : 2001-2002  
U18 M : 2003-2004  
Femmes : 2000 et plus âgées  
U20 W : 2001-2002  
U18 W : 2003-2004

Disciplines : 50 m. / 50 m. haies / Hauteur / Perche / Longueur / Poids  
Inscriptions : Uniquement online sur le site Internet de Swiss Athletics, jusqu'au

**Mardi 14.01.2020 à 23:59**

La taxe pour les inscriptions tardives est de Fr. 30.- par athlète en plus des taxes par discipline, délai le jeudi 16.01.2020 à 23:59 par e-mail

Finances : Hommes & Femmes pour toutes les catégories . 15.- par discipline  
**Les finances d'inscriptions sont à régler par - e-Payement uniquement**

Horaire : Voir document séparé

Licences : Les athlètes doivent être en possession d'une licence Swiss Athletics 2020.

Assurance : L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, vol ou autre incident

Résultats : Les résultats seront disponibles sur le site Internet : [www.athlevaud.ch](http://www.athlevaud.ch)

**Chaussures : Avec le nouveau revêtement posé en 2018, nous vous informons que seules les pointes pyramidales en céramique d'une longueur maximale de 5 mm sont autorisées. (Il s'agit des mêmes pointes que pour St Gallen) Elles seront en vente le jour de la compétition au prix de fr 5.-- . Les athlètes qui ne seront équipés de ces pointes ne seront pas autorisés à concourir. Seulement pour la hauteur des pointes de 7 mm seront autorisées, également en ventes sur place.**

Informations : Pierre-André Badoux  
1530 Payerne

Natel : 079/957.28.14

E-mail : [pa.badoux@bluewin.ch](mailto:pa.badoux@bluewin.ch)



# REGLEMENT

## 1. COURSES 50 M & 50 M. HAIES

Les séries au temps se disputeront même si le nombre d'athlètes inscrits permettrait une finale directe.

Pour les finales, celles-ci seront élaborées au temps des éliminatoires, le nombre de finales sera de 4 par catégories (D-C-B-A) soit 16 athlètes qualifiés.

**Le classement pour les titres se fera au meilleur temps de toutes les finales.**

## 3. HAIES, HAUTEUR ET PERCHE

Catégories	Haies				Hauteur			Perche		
	Nombre	Hauteur	Départ	Entre	Départ	5 cm.	3 cm.	Départ	20 cm.	10 cm.
Hommes	4	106 cm.	13,72 m.	9,14 m.	1,60 m.	1,80 m.	1,83 m.	2,00 m.	3,80 m.	3,90 m.
U20 M	4	99 cm.	13,72 m.	9,14 m.	1,60 m.	1,80 m.	1,83 m.	2,00 m.	3,80 m.	3,90 m.
U18 M	4	91 cm.	13,72 m.	9,14 m.	1,50 m.	1,80 m.	1,83 m.	2,00 m.	3,20 m.	3,30 m.
Femmes	4	84 cm.	13,00 m.	8,50 m.	1,30 m.	1,55 m.	1,58 m.	2,00 m.	2,80 m.	2,90 m.
U20 W	4	84 cm.	13,00 m.	8,50 m.	1,30 m.	1,55 m.	1,58 m.	2,00 m.	2,80 m.	2,90 m.
U18 W	4	76 cm.	13,00 m.	8,50 m.	1,20 m.	1,55 m.	1,58 m.	2,00 m.	2,60 m.	2,70 m.

## 4. LONGUEUR ET POIDS

Quatre essais pour tous les concurrents de toutes les catégories.

## 5. PERCHE

2 concours mixtes sont prévus : le premier concours avec une hauteur de départ à 2.00 m. Le second concours avec une hauteur de départ à 3.40 m.

## 6. APPEL

Chaque athlète confirmera sa présence à la chambre d'appel 60 minutes au retrait des dossards avant son premier concours et se cochera sur les listes de départ affichées (course et concours).

Ensuite il se présentera au départ des courses ou sur l'emplacement des concours 15 minutes avant le début de l'épreuve. Les courses priment sur les disciplines techniques.

## 7. HORAIRE

En fonction des inscriptions, l'horaire peut être modifié. Il sera de toute façon disponible dès le Jeudi 16 janvier 2020 sur le site Internet : [www.athlevalud.ch](http://www.athlevalud.ch)

## 8. RECOMPENSES

Les trois premiers de chaque disciplines recevront une médaille.

## 9. TENUE

Sans exception, les athlètes porteront la tenue officielle de leur club lors du déroulement des épreuves, ainsi que sur le podium lors des cérémonies de remises des récompenses.

**Selon le règlement de World Athletics (I.A.A.F.) : sur l'emplacement de compétition, les baladeurs et les téléphones portables sont interdits, ceci sous peine de disqualification et d'exclusion de la compétition.**

